

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2021

c | e | a

Association française des commissaires
d'exposition



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



CIPAC

fédération
des professionnels
de l'art contemporain

SOMMAIRE

Présentation de l'association C-E-A.....	3
Introduction.....	7
L'association en 2021.....	8
Focus sur... :	
L'accréditation Erasmus + 2021-2027.....	12
Les évènements et rendez-vous de l'année.....	14
Les partenaires 2021.....	20
Perspectives pour 2022.....	23
Conclusion.....	25

C-E-A / Association française des commissaires d'exposition a été créée en 2007 dans le but de constituer une plateforme de réflexion, de promotion et d'organisation d'activités autour de l'identité professionnelle des commissaires d'exposition. L'association entend mener toute action susceptible de mieux circonscrire cette activité, de mieux cerner ses différents besoins et ses modalités d'exercice avec l'objectif d'en donner une meilleure connaissance aux acteurs du champ de l'art (Ministère de la Culture, collectivités territoriales, organismes publics et privés, opérateurs culturels) ainsi qu'à un public plus large, et d'en asseoir ainsi la reconnaissance.

Ces actions passent par des encouragements à mieux soutenir cette profession par la mise en place de dispositifs spécifiques (résidences, bourses de recherche, aide à la production de projets), la constitution de bases de ressources ou encore la mise en réseau. Une de ses préoccupations premières est la reconnaissance juridique et sociale du commissariat d'exposition.

Pourquoi une association des commissaires d'exposition en France ?

Le champ des arts plastiques connaît actuellement une importante phase de structuration. Il est donc logique que les activités qui le composent se donnent les moyens de s'inscrire dans ce mouvement, et que le commissariat d'exposition qui concerne aujourd'hui une part de moins en moins négligeable des professionnel·le·s des arts plastiques (près de 800 personnes selon l'enquête sociologique réalisée par l'association en 2008-2009), soit représenté dans les instances de concertation. Les commissaires d'exposition ne disposaient d'aucun statut social pour mener leur activité avant le Décret n° 2020-1095 du 28 août 2020 relatif à la nature des activités et des revenus des artistes-auteur·rice·s, et ce malgré l'existence de formations toujours plus nombreuses et un recours à leurs

compétences toujours plus fréquent par les structures de diffusion. Il était donc urgent pour les commissaires de se réunir et d'agir afin de remédier à cette situation historique.

Qui sont les commissaires d'exposition ?

Les commissaires d'exposition membres de C-E-A sont Français·e·s, résident·e·s en France ou travaillant avec la scène française et ont une pratique régulière, en France ou à l'étranger, de conception et de réalisation d'expositions d'art contemporain dans une démarche réfléchie de présentation des œuvres, d'accompagnement des artistes dans le processus de production et de mise en perspective de problématiques qui se font jour dans la création contemporaine. Leurs projets trouvent place dans des structures de diffusion ayant comme vocation l'accueil d'un public (musées, centres d'art, galeries, associations) mais peuvent aussi avoir lieu dans d'autres contextes (espace public, etc.).

Les commissaires d'exposition ont souvent une autre activité dans le secteur des arts plastiques : enseignant·e, critique, artiste, etc. Iels agissent la plupart du temps seul·e·s, mais peuvent aussi se regrouper en collectif. Iels ont un statut de travailleur·euse·s indépendant·e·s ou sont salarié·e·s de structures de diffusion de l'art contemporain (directeur·rice·s, chargé·e·s des expositions, conservateur·rice·s, etc.).

Les objectifs principaux de l'association

- Fédérer les commissaires pour constituer une force de proposition auprès des instances décisionnelles, des organismes publics et des institutions de coopération internationale ;
- Structurer l'activité du commissariat d'exposition pour, aux côtés des autres corps de métiers qui le constituent, participer au mouvement de structuration du champ des arts plastiques ;
- Rendre visible l'action des commissaires d'exposition en France ;

- Initier et conduire des projets susceptibles de développer l'activité des commissaires en France et celle des commissaires résidant en France en direction de l'international ;
- Nourrir une réflexion sur les paramètres et les enjeux du commissariat d'exposition.

En 2021, C-E-A a poursuivi ses objectifs : continuer dans la mise en œuvre d'évènements professionnels et artistiques, consolider les partenariats et s'assurer de la reconnaissance juridique du statut de commissaire d'exposition.

Suite au Décret n° 2020-1095 du 28 août 2020 relatif à la nature des activités et des revenus des artistes-auteur·rice·s, C-E-A œuvre désormais aussi à l'information auprès des commissaires d'exposition et structures professionnelles sur le statut d'artiste-auteur·rice.

Toute l'équipe de C-E-A œuvre à donner une visibilité notable à la structure et à travailler davantage en lien avec différent·e·s partenaires, attestant de l'ouverture et du dynamisme de l'association.

L'association se doit d'avoir toujours une attention particulière attachée aux réflexions autour du curating ainsi que de proposer des formats spécifiques dédiés aux membres. En ce sens, l'association, tout en s'adaptant aux mesures sanitaires en vigueur, a continué de mettre en place certains de ses programmes et actions tels que : Public Pool, le programme POOL spécial artistes-auteur·rice·s, ou encore des séjours professionnels. L'année 2021 a ainsi été l'occasion de renouveler des liens entretenues avec plusieurs structures comme l'Adiaf et le réseau Documents d'artistes, Coast Contemporary (Norvège), le réseau devenir.art, la Cité internationale des arts. Ce fut également une année qui a permis de nouvelles rencontres et partenariats avec notamment le CACN, Loop Barcelona, ou encore l'Institut français de Londres.

Aussi, la poursuite des réflexions engagées depuis maintenant cinq ans autour de la création d'un réseau européen des commissaires d'exposition n'a pas été interrompue et s'est concrétisée par l'obtention de l'accréditation Erasmus+ 2021-2027 et le début de la mise en place du Plan Erasmus+.

L'association en 2021

La structure de C-E-A

Pour tenir ses engagements, le **Conseil d'administration** se réunit tous **les deuxièmes mardis du mois (sauf au mois d'août)**. Les comptes-rendus de ces réunions sont disponibles sur demande à toutes les membres de l'association. En 2021, les réunions se sont tenues en distanciel via l'application Zoom.

Bien que les confinements successifs n'aient pas autorisé des rencontres en présentiel, et ont généré un retard dans le calendrier des **Assemblées générales**, la date du **18 mai 2021** a été retenue comme date de l'AGO annuelle (Assemblée générale ordinaire). L'AG se s'est déroulée via Zoom. Les membres se sont retrouvé·e·s pour : le rapport financier sur l'exercice clos le 31 décembre 2020 (approbation des comptes et opérations de l'exercice), présentation du bilan d'activités 2020, présentation du projet d'activités 2021 et validation du budget prévisionnel 2021.

Les procès-verbaux de l'AG du 18 mai est disponible sur notre site internet, rubrique « Le conseil d'administration » en bas de page : <https://c-e-a.asso.fr/decouvrir/a-propos/>

Les membres

En 2021, l'association a accueilli 26 nouveaux·lles membres actif·ve·s. Au total, les membres de C-E-A était donc au nombre de **161** pour l'année 2021.

Rappelons que l'association compte depuis sa création plus de 300 membres mais que la difficulté réside toujours dans la ré-adhésion annuelle. C-E-A mène depuis plusieurs années des campagnes de sensibilisation et d'information pour garder le contact avec les commissaires. En 2021 la mise en place de 2 campagnes d'adhésions a permis de mieux atteindre cet objectif et de consacrer 2 temps annuels distincts pour la promotion de l'association.

Un bureau à la Cité internationale des arts

Fin 2017, l'association a installé ses bureaux dans de nouveaux locaux au sein de la Cité internationale des arts. Cet espace de 32m² sur le site du Marais a été octroyé à C-E-A dans le cadre d'un partenariat mis en place avec la Cité internationale des arts qui souhaitent renforcer son action avec les commissaires d'exposition et les artistes résidents.

À ce titre C-E-A est non seulement partenaire de la Cité internationale des arts mais également considérée comme résidente. 2021 consacre une quatrième année de résidence à la Cité internationale des arts et C-E-A espère que le partenariat pourra se poursuivre sur plusieurs années encore.

Ressources humaines

Mené par Madeleine Mathé, Lucie Orbie et Leïla Simon, le groupe de travail autour de la structuration interne de l'association s'est poursuivi en 2021.

Ce chantier a pour but d'accompagner l'association dans son développement notamment au niveau des ressources humaines. En novembre 2020, la coordinatrice générale de C-E-A est passée d'un temps partiel à un temps plein. Cette évolution répond aux nouvelles missions engagées par l'association dans le cadre de son plan Erasmus+. Du lundi au mercredi, la Coordinatrice générale s'occupe des missions relatives à la vie associative et les jeudis et vendredis, les missions relatives au plan Erasmus+. En 2021, suite à l'obtention de l'accréditation Erasmus+, le contrat de la coordinatrice générale a ainsi évolué définitivement en CDI à temps plein.

Dans le cadre du chantier structuration interne, le groupe de travail Ressources Humaines se préoccupe de mettre en place une gestion sociale au plus proche des responsabilités d'employeur de l'association. En novembre 2021, les nouvelles personnes faisant partie du groupe sont : Leïla Simon, Anabelle Lacroix, Lucie Orbie et Théo-Mario Coppola.

Financement

La Direction générale de la création artistique – Ministère de la Culture et de la Communication (DGCA) est l'unique tutelle de l'association, le financement accordé est donc fondamental pour sa survie. En 2021, l'association a pu obtenir une augmentation de la subvention de fonctionnement. Passant de 25 000 euros à 35 526 euros. Ce montant couvre 51.21% des frais totaux de fonctionnement de l'association et représente 92.02% des charges de personnel pour la coordinatrice générale et un·e stagiaire assistant·e communication et coordination. L'emploi des contributions volontaires en nature de l'association s'élèvent quant à elle à près de 30.000 € pour l'année 2021.

La DGCA a toujours su être à l'écoute de l'association et accompagner son développement. Lors du rdv annuel du 1er octobre 2021, la DGCA et l'association ont évoqué la nécessité d'une mise en place d'une convention pluriannuelle dès 2022.

Les autres sources de financements, par projets, sont élaborées avec nos partenaires (publics ou privés) et sont directement affectés à la rémunération des commissaires retenu·e·s lors de nos open call, des prestataires extérieur·e·s et aux frais de coordination générés pour la mise en place de l'action.

Les groupes de travail

C-E-A s'organise avec la constitution de groupes de travail portés par des membres du Conseil d'administration et dans lesquels peuvent se joindre tou·te·s les membres. Cette année, les groupes de travail se sont poursuivis bien que la situation sanitaire ait engendré des difficultés significatives dans le déploiement de certains d'entre eux. En 2021, le conseil d'administration a mis en place plusieurs groupes de travail afin de mener à bien les actions de l'association. Ces groupes de travail s'articulent autour de quatre collèges : "Structuration professionnelle et ressources", "Administration et communication", "Réseaux internationaux" et "Actions artistiques et culturelles". Cette stratégie vise à ajuster les chantiers dans la perspective

des problématiques contemporaines qui nous occupent. Cela implique notamment la mise en place d'un nouveau projet de développement, plus international, articulé avec les questions éthiques et les exigences de diversité, et dans la perspective d'échanges transnationaux et de la consolidation des réseaux professionnels.

La composition des groupes de travail sont disponibles sur notre site internet.

FOCUS SUR...

L'accréditation Erasmus+ 2021-2027

Le programme Erasmus+ est le programme européen pour l'éducation et la formation, la jeunesse et le sport. Il a notamment pour objectif de financer des projets portés par des établissements, des organisations, des associations, des collectivités territoriales, etc. œuvrant dans ces domaines. Depuis 6 ans, l'association développe des partenariats et des programmes en Europe (Norvège, Roumanie, Italie, Espagne, Belgique mais aussi Turquie) dans le but de créer des rencontres publiques autour de différentes thématiques curatoriales et d'échanger avec des professionnels européens (commissaires, critiques, artistes, institutions).

European Curators' Futures 21-27 (ECF 21-27) est le programme de coopération professionnelle et curatoriale en cours de développement par l'association dans le cadre de **l'accréditation Erasmus+** obtenue en février dernier, délivrée par la Commission européenne et suivie par l'Agence Erasmus+ France.

En février 2021, C-E-A a obtenu **l'accréditation Erasmus+ 2021-2027 pour l'éducation des adultes**. Les objectifs principaux sont les suivants :

- *Internationaliser les activités des commissaires exerçant en France et
- *Maintenir l'association dans des partenariats et des programmes européens pérennes.

C'est dans la poursuite de ces objectifs que l'association entend créer des mobilités hybrides (mobilités physiques et activités virtuelles) en Europe et sur le territoire national afin d'œuvrer à la construction d'un réseau européen des commissaires d'exposition et de co-construire avec ses partenaires le premier Erasmus dédié au secteur de l'art contemporain.

La première phase de ce plan Erasmus se déroule sur 4 ans : 2021-2024. Considérée comme une phase de préfiguration, elle permettra aux membres du Conseil d'administration de l'association de bénéficier de mobilités spécifiques (stage d'observation, mobilités individuelles ou en

groupe, visite préparatoire) et d'organiser des programmes publics dédiés. Sur un appel à candidatures, les membres actif·ve·s seront également invité.e.s à candidater afin de participer à ces mobilités auprès d'un binôme. Ils pourront aussi rejoindre le groupe de travail associé qui sera mis en place et ainsi suivre de près l'avancée des projets Erasmus. Les activités virtuelles dans le cadre de notre plan Erasmus+ seront quant à elles ouvertes à tous les publics.

Au printemps 2023, C-E-A souhaite organiser un séminaire européen public avec ses partenaires historiques et ses nouveaux partenaires rencontré·e·s tout au long des activités de mobilités. Ce séminaire aura pour mission principale de fédérer les professionnel·le·s et organismes de notre secteur professionnel autour d'une thématique spécifique.

La deuxième phase du plan Erasmus consiste à l'élaboration d'un consortium de partenaires européens et au dépôt du dossier Action clé n°2 - Partenariat et Coopération Erasmus+ qui viendra concrétiser tout ce qui aura été entrepris durant les trois ou quatre premières années du programme et qui marquera la naissance officielle d'un programme d'échange Erasmus solide dédié aux commissaires d'expositions, associations et collectifs.

L'association croit en cette stratégie de professionnalisation au long cours et en la coopération avec différents partenaires en Europe. Depuis sa création en 2007, C-E-A s'est attachée à fédérer les personnes, diffuser les projets, professionnaliser notre secteur et développer les pratiques curatoriales en France et à l'international tout en œuvrant pour la reconnaissance juridique des commissaires d'exposition. Cette nouvelle aventure marque l'aboutissement d'un travail de toutes les équipes qui ont fait et font encore vivre l'association. Elle est aussi le reflet d'une ambition, celle de créer de nouveaux *futurs curatoriaux*.

Les évènements et rendez-vous de l'association en 2021

En 2021, malgré la continuité de la crise sanitaire, C-E-A a organisé des rendez-vous à destination de ses membres, une offre particulièrement riche d'échanges et de construction de partenariats.

JANVIER, FÉVRIER ET AVRIL 2021 - POOL spécial artistes-auteur·rice·s

L'année 2021 marque aussi l'année où les commissaires d'exposition ont dû se familiariser avec le statut d'artistes-auteur·rice·s suite au Décret n° 2020-1095 du 28 août 2020 relatif à la nature des activités et des revenus des artistes-auteur·rice·s. C'est pourquoi il était important pour l'association d'envisager un programme **POOL** dédié qui prend le temps de bien saisir toutes les modalités du statut. 3 premiers volets ont eu lieu en 2021 soit 3 invitations faites à des expert·e·s. Ces sessions se sont déroulées via Zoom :

- Le jeudi 21 janvier à 10h30 avec Alexis Fournol, avocat en arts. L'échange a porté sur les définitions juridiques de l'œuvre et de l'auteur·rice (qu'est-ce qu'une œuvre d'art ? qu'est-ce qu'un·e auteur·rice ?) afin que l'on puisse saisir les enjeux de l'acquisition de ce statut pour les commissaires.
- Le jeudi 11 février à 10h30 avec Katerine Louineau, plasticienne, élue au conseil d'administration de la MDA-sécurité sociale jusqu'en 2014 et représentante du CAAP (Comité Pluridisciplinaire des Artistes-Auteurs et des Artistes-Autrices). Un échange qui a porté sur le régime social des artistes-auteur·rice·s et la question de la facturation.
- Le jeudi 8 avril 2021 à 10h30 avec Mathilde Ehret-Zoghi, présidente de MAZE (Agence de conseils et de formations). L'échange s'est porté sur la méthodologie devis/facturation, l'évaluation et la mention des activités ainsi que sur les usages de tarifs à appliquer.

DE FÉVRIER À DÉCEMBRE 2021 - Les visites virtuelles avec l'Adiaf Émergence et le réseau Documents d'artistes

La continuité du partenariat avec l'Adiaf et le réseau Documents d'artistes a permis en 2021 d'imaginer ensemble un programme complet de visites virtuelles d'ateliers d'artistes dans toutes la France. Sous le format de 3 à 4 visites, les artistes, sélectionné·e·s par le réseau Documents d'artistes, ont la possibilité de présenter leur travail et leur atelier. Plusieurs scènes artistiques ont donc été conviées : en février et octobre avec la scène PACA, en mars avec la scène Bretagne, en mai avec la scène Nouvelle-Aquitaine, en septembre avec la scène La Réunion en en décembre avec la scène Auvergne-Rhône-Alpes.

MAI 2021 - Le parcours pro de devenir.art en région Centre-Val de Loire

Partenariat élaboré depuis 3 ans, le réseau de devenir.art invite chaque année 2 à 3 commissaires membres de l'association à participer à un parcours pro en région Centre-Val de Loire. Les commissaires Leïla Couradin et Bertrand Riou accompagné·e·s de la coordinatrice générale ont pu chacun·e échanger et partager avec des artistes installé·e·s dans la région. Ce parcours sur deux jours est conçu à la fois comme un temps de rencontres artistiques et professionnelles, à même de valoriser la richesse de la création plastique locale, mais aussi comme une opportunité de favoriser le rayonnement du territoire et de ses acteur·rice·s économiques à l'échelle nationale. Il donne l'opportunité à l'ensemble des acteur·rice·s d'entrer en relation avec des professionnel·le·s extrarégionaux·ales pour favoriser les opportunités et l'élargissement de leur réseau professionnel, mais également de contribuer au développement de nouvelles collaborations artistiques à toutes les échelles territoriales. Cette troisième édition du Parcours Pro a permis de découvrir 4 lieux de création et de diffusion, 8 ateliers d'artistes et de rencontrer 13 artistes et 6 professionnel·le·s de la région.

SEPTEMBRE 2021 - Le séjour professionnel en Norvège en partenariat avec Coast Contemporary

Grâce au soutien de l'[Ambassade de Norvège à Paris](#), le partenariat initié en 2019 entre [Coast Contemporary](#) et C-E-A permet à 2 commissaires membres et à jour de leurs cotisations, intéressé·e·s par la scène artistique norvégienne de participer à un programme de rencontres et de visites en Norvège. En 2020, le programme était censé se dérouler du 14 au 19 septembre 2020 sur une île dans le fjord et à Oslo avec des artistes Norvégiéen·ne·s et d'autres commissaires internationaux. Reporté à septembre 2021, le programme s'est finalement tenu entre 2 villes : Trondheim et Bergen.

OCTOBRE 2021 - Public Pool #8 Les espaces autres au CCC OD

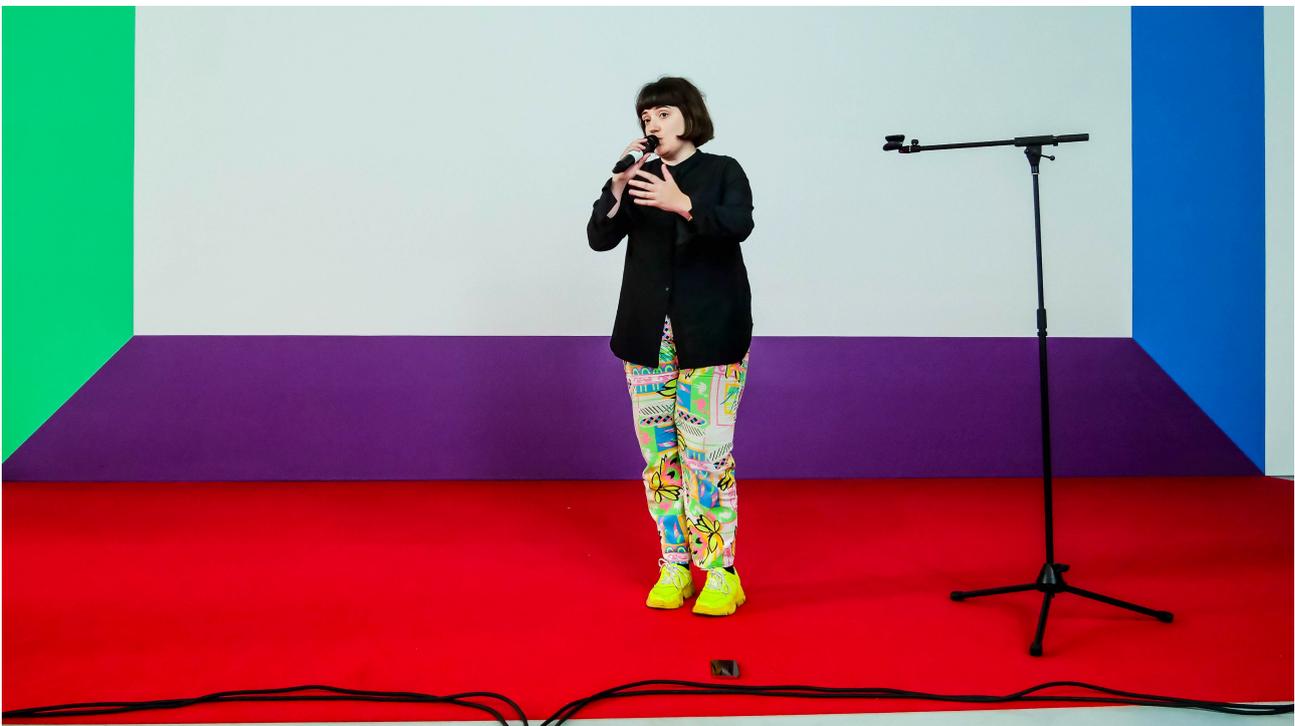
Dans le cadre de leurs activités, [C-E-A](#), [devenir.art](#) - réseau des arts visuels en région Centre-Val de Loire et [le CCC OD](#) - Centre de création contemporaine Olivier Debré ont souhaité s'associer dans le but d'offrir un programme artistique et culturel en région Centre-Val de Loire. S'inscrivant dans une volonté commune de promouvoir les rencontres entre les artistes, les commissaires d'exposition et les publics à l'échelle régionale, le programme s'est déroulé sur deux journées, composées de deux volets : l'évènement Public Pool au CCC OD créé par l'association et conçu dans le cadre de l'exposition personnelle de l'artiste Ad Minoliti, et une journée de rencontres professionnelles organisée par [devenir.art](#).

La proposition des commissaires membres Madeleine Filippi, Anabelle Lacroix, Marie Gayet et Leïla Simon pour cette 8ème édition de Public Pool avait pour titre « Les espaces autres ». Inspirée de Michel Foucault, elle entendait fédérer les participant·e·s et tous les publics autour du concept d'hétérotopie en les invitant à imaginer, ensemble, un espace concret où l'art aurait tout son rôle à jouer.

Les réflexions autour de « corps et paysages », « corps et porosité », en lien avec l'écoféminisme, le post-colonialisme, la biodiversité, l'environnement et leurs impacts sur la société, ont été abordées à travers quatre entrées : corps - fictions - hétérotopies - modulable.

Public Pool #8 - Les espaces autres a bénéficié du soutien de la DRAC Centre-Val de Loire et a été labellisé NOUVELLES RENAISSANCES 2021.

La plaquette de l'événement et le DP seront prochainement mis en ligne sur le site internet.

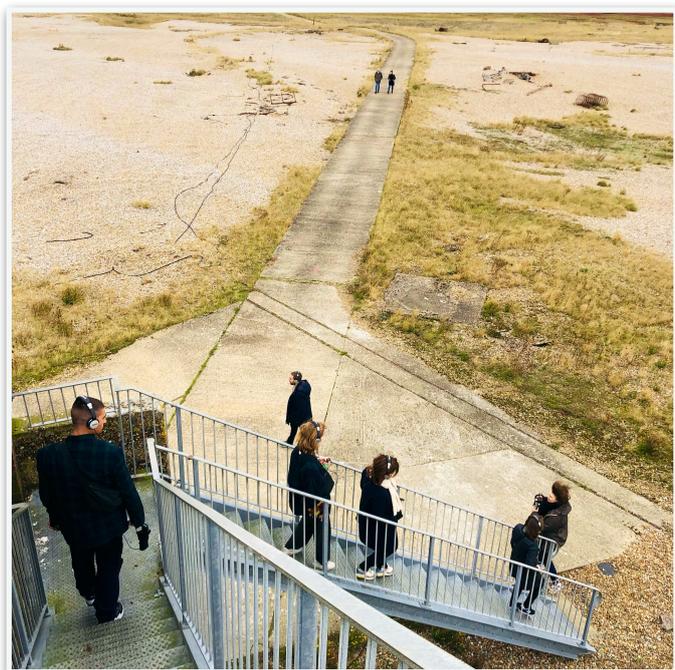


Performance de Carla Adra. Public Pool #8 au ccc od. Crédit photo 2021 Loïc Volat pour C-E-A / Association française des commissaires d'exposition, Madeleine Filippi, Marie Gayet, Anabelle Lacroix et Leïla Simon. Public Pool #8 est un partenariat C-E-A, devenir.art et ccc od. L'évènement a été labellisé Nouvelles Renaissance 2021 et a bénéficié du soutien de la Drac Centre-Val de Loire

OCTOBRE 2021- Frieze London en partenariat avec l'Institut Français de Londres

Dans le cadre d'échanges renouvelés avec l'Institut Français de Londres, 3 commissaires membres de l'association, Arlène Berceliot-Courtin, Thomas Conchou et Guilhem Monceaux ont pu bénéficier d'un séjour professionnel de 3

jours. Au programme : visites de Frieze London et Frieze Masters, invitation aux événements de l'Institut Français, voyage à Oxford Ness en compagnie des mécènes Fluxus et de l'équipe de l'Institut Français.



OCTOBRE 2021 - Visites à la Cité internationale des arts dans le cadre de la FIAC

Dans le cadre de la FIAC et de la rentrée officielle de l'association, toutes les membres étaient invité-e-s à participer à une visite de l'exposition Europa Enterprise avec les curatrices Jelena Petriovic et Danijela Dugandzic ainsi qu'à la visite de six ateliers choisis par Elena Sorokina.

NOVEMBRE 2021 - LOOP Barcelona

Dans le cadre de la foire internationale LOOP Barcelona, 3 commissaires membres, Marie-Pierre Bonniol, Laurent Quénéhen et Stefano Miraglia, ont été invité-e-s à séjourner 5 jours à Barcelone. L'hébergement a eu lieu au sein de l'Institut français. Ils ont pu bénéficier de la foire mais aussi des rencontres informelles organisées par une autre membre, Andrea Rodriguez Novoa.

DECEMBRE 2021 - Séjour professionnel en région Sud en partenariat avec le CACN

Du 7 au 10 décembre, 2 commissaires membres, Claire Luna et Émilie d'Ornano, ont pu bénéficier du voyage curatorial organisé par l'équipe du CACN Centre d'Art Contemporain de Nîmes dans les villes suivantes : Nîmes, Montpellier, Sète et Sérignan. Ce programme vise à rencontrer des artistes et des responsables de structures travaillant dans cette partie du territoire de la région Occitanie.

LES OPEN SESSIONS ERASMUS+ - réunions mensuelles ouvertes à toutes

Le projet Erasmus+ étant un projet nouveau pour l'association, il a été décidé de rendre toutes les réunions publiques, ouvertes à toutes les membres actif·ve·s et, selon les thématiques à l'ordre du jour, d'y convier d'autres personnes. L'idée étant de travailler « à ciel ouvert » afin de favoriser une dynamique associative et fédérer les idées et envies. C'est pourquoi les réunions ont eu lieu 1 fois par mois à partir d'octobre 2021 et durent entre 1h et 1h30.

LES VISITES RÉSERVÉES AUX MEMBRES



Malgré la crise sanitaire, le programme de visites réservées aux membres a été maintenu. Certaines visites prévues ont pu être mises en place grâce au soutien des structures partenaires. En 2021, le frac Ile-de-France, la Fondation Fiminco et le Palais de Tokyo ont accueilli notre programme dans le respect des règles sanitaires en vigueur.

LES PARTENAIRES PRINCIPAUX EN 2021

La Direction Générale de la Création Artistique – ministère de la Culture (DGCA) épaula C-E-A dans son fonctionnement avec une subvention annuelle de 25 000 euros. Elle est l'unique financeur public de l'association. Le ministère de la Culture, acteur de la structuration professionnelle en soutien aux réseaux professionnels, apporte son aide à l'association depuis presque le début de sa création. Attentive à l'évolution de C-E-A, la DGCA a progressivement augmenté son aide, accompagnant ainsi au fil des ans, le développement et la croissance de l'association.

Le CIPAC et les Assises 2021

L'association C-E-A est membre du CIPAC, la Fédération des professionnels de l'art contemporain, et membre de son Conseil d'administration depuis 2016. C-E-A est par conséquent, particulièrement impliquée au sein de la Fédération et assiste à l'ensemble de ses instances, réunions du Conseil d'administration et Assemblée Générale. Jérôme Cotinet-Alphaize, président de C-E-A, a été élu vice-président du CIPAC en 2021.

Le CIPAC organise chaque année des Assises, réunissant l'ensemble des associations membres et professionnels du secteur des arts visuels. Celles-ci ont pour but de mettre en lumière les sujets d'actualité qui concernent le secteur des arts visuels. Elles sont un temps de visibilité et de mobilisation.

En raison de la crise sanitaire ces Assises se sont tenues tard dans l'année, le 29 novembre 2021. Cette journée a placé au cœur de ses débats la question des conditions d'activité des artistes plasticiens, dont la précarité s'est particulièrement accrue ces derniers 18 mois, ainsi que l'enquête du CIPAC sur les répercussions du Covid l'avait montré dès avril 2020.

La première table ronde de ces assises était consacrée aux dispositifs d'encadrement de la rémunération des plasticiens. L'après-midi, la table ronde du CIPAC a été consacrée aux conditions de reconnaissance des artistes et aux particularités de leur activité.

Cette journée a également été l'occasion de l'annonce du septième Congrès du CIPAC qui se déroulera les 12 et 13 juillet 2022 à Marseille.

En tant que membre du CIPAC, C-E-A reçoit de nombreuses informations importantes sur la structuration du secteur dont l'association se fait le relais auprès de ses membres afin qu'ils puissent suivre l'actualité et éventuellement y prendre part.

Vous pouvez lire le retour sur les Assises 2021 : [ICI](#)

La Cité internationale des arts

C-E-A entretient avec [la Cité internationale des arts](#) une relation solide depuis son installation en résidence. Grâce à l'appui de la directrice de la CIA, Bénédicte Alliot, l'association a pu bénéficier d'une résidence au sein de l'établissement fin 2017. Cette année 2020 a donc une nouvelle fois formalisé le partenariat noué depuis l'installation de C-E-A au sein de la CIA. Les deux structures sont constamment en lien et ne manquent pas de coopérer ensemble dès que cela est possible. Malgré la crise sanitaire, cela fut le cas notamment pour l'organisation de visites commentées.

C-E-A retire beaucoup de ce partenariat et de sa présence à la Cité internationale des arts. L'association peut aisément entrer en contact avec les commissaires internationaux·les en résidence et les faire participer au projet associatif. C-E-A peut également bénéficier d'accès privilégiés aux open studios, expositions et opérations menés par la CIA. Enfin, du fait de sa présence physique au sein de la CIA, C-E-A peut proposer des visites dédiées aux commissaires membres de l'association.

Au terme de cette quatrième année d'occupation du bureau de C-E-A à la Cité internationale des arts, c'est un bilan de résidence très positif pour les deux structures qui a été fait. C-E-A est plus que satisfaite du partenariat mis en place et des opportunités qu'il lui confère. Il est à espérer que C-E-A

puisse occuper cet espace au sein de la Cité internationale des arts encore pour les années à venir.

Perspectives pour 2022

Poursuite de la résidence à la Cité internationale des arts

C-E-A a reçu la confirmation qu'elle pourra continuer à occuper les locaux de la Cité internationale des arts en 2022. L'association va continuer les projets déjà mis en place. De nouveaux projets se formeront au cours de l'année qui se tiendront dans les espaces de la Cité internationale des arts. L'association aura en outre l'attention de veiller à animer davantage le bureau de C-E-A afin qu'il soit plus ouvert pour les membres et les professionnel·le·s.

En 2022, C-E-A sera structure partenaire accompagnatrice du partenariat entre le Cnap et Cité des arts dédié aux commissaires d'exposition et critiques d'art.

Le programme POOL spécial artistes-auteur·rice·s

Le programme Pool se poursuivra en 2022. Différents intervenant·e·s seront invitées à partager leurs connaissances et aider à l'information générale autour de ce nouveau statut. Un budget spécifique sera renouvelé et dédié à ces rencontres réservées à toutes les membres.

Campagne d'adhésion

Le Conseil d'administration de l'association a décidé de procéder dorénavant à un recrutement des nouvelles adhésions 2 fois par an. Ainsi, 2 campagnes d'adhésion seront de nouveau lancées pour 2022. Les candidatures devront être déposées en ligne via un formulaire disponible sur le site internet de l'association.

Le Plan Erasmus + 2021-2022

LES MOBILITÉS DE GROUPE

- 3 mobilités de groupes envisagées en Norvège, Roumanie ou République Tchèque et en Espagne qui concerneront 9 participant·e·s administrateur·rice·s de l'association et 1 à 3 participant·e·s membres actif·ve de l'association. Ces 3 mobilités bénéficieront d'un·e accompagnateur·rice pour assurer au mieux le suivi sur place et anticiper les programmes de restitutions publiques. Ces

accompagnateur·rice·s sont à définir parmi l'équipe de C-E-A selon les disponibilités de chacun·e mais le personnel faisant partie du groupe de travail ECF 21-27 reste le personnel à privilégier pour l'accompagnement.

- 3 visites préparatoires en binômes effectuées par le personnel suivant : la coordinatrice générale, le Président, la Vice-présidente et un ou deux personnel administrateur·rice référent·e du groupe de travail ECF 21-27 Accréditation Erasmus+.

Ces mobilités ont pour objectif principal le développement de réseaux professionnels en Europe.

LES RESTITUTIONS

- Les restitutions sont des évènements ouverts à toutes dans le but de mettre en lumière le plan Erasmus+ développé par l'association dans le cadre de l'accréditation et de fédérer les différents acteur·rice·s du secteur autour des thématiques des mobilités professionnelles et artistiques en Europe, des échanges entre partenaires européens du secteur et de l'innovation dans la mise en place des collaborations entre pays européens pour le secteur de l'art contemporain. Ces restitutions comporteront une présentation par chaque groupe ayant bénéficié d'une mobilité physique et un partage public des résultats du plan Erasmus+.

LES EXPERT·E·S INVITÉ·E·S

- Un programme de sessions de professionnalisation virtuelle de 5 jours ouvert·e·s chacune sur inscription à 20 personnes (administrateur·rice·s de l'association et membre actif·ve·s) sera mis en place autour de 2 thématiques : Les pratiques de la recherche en art et du commissariat d'exposition en Europe et Les scènes artistiques européennes ainsi que le réseau associatif culturel en Europe. Les 80 participant·e·s du programme et 4 accompagnateur·rice référent·e·s s'engagent à faire acte de présence tout au long du programme. Ces sessions ont pour objectif principal la compréhension des pratiques du secteur culturel en Europe et le renforcement de l'esprit d'entreprise et d'initiative. Les expert·e·s invité·e·s proviennent de différents secteurs de la création artistique et de l'associatif culturel.

Conclusion

En 2021, C-E-A a poursuivi ses objectifs dans la même lancée qu'en 2020 :

Appuyer et orienter sa réflexion sur des situations vécues et déterminer des solutions adaptées et éprouvées en soutien à ses membres et en lien avec les autres acteurs socio-culturels.

Produire des analyses du secteur avec le travail d'expert·e·s et instruire ses membres sur les enjeux liés à leur statut et à leur condition professionnelle.

Travailler avec les meilleures ressources et faire bénéficier au secteur un réseau professionnel structuré des commissaires d'exposition.

Favoriser la mobilité des commissaires d'exposition.

Accompagner et orienter les commissaires d'exposition dans leur parcours professionnel.

Les objectifs de l'association sur 3 ans :

Assurer, en liaison avec les professionnel·le·s du secteur, l'éducation informelle des commissaires d'exposition membres de l'association en veillant à concilier les parcours individuels et la réussite du travail collectif.

Participer au réseau national consacré à la culture et l'art contemporain en contribuant à des travaux d'observation, de recherche ou de développement mais aussi en produisant et diffusant des connaissances. Diffuser ces actions grâce à un réseau européen et de nouvelles coopération internationale.

Participer à une synergie interprofessionnelle pour la création d'un centre de ressources pour les artistes-auteur·rice·s.

Assurer le fonctionnement et pérenniser un réseau national de commissaires d'exposition expert·e·s portant sur des thématiques

particulières dans les domaines de l'art contemporain et de l'éducation informelle des adultes.

Mise en place d'une enquête interne auprès des membres sur les répercussions économiques de la crise sanitaire et leur reprise d'activité.

Mise en place de la deuxième grande enquête sociologique auprès des commissaires d'exposition concernant leur statut (la première ayant été réalisée entre 2008 et 2012) pour permettre de réfléchir sur leurs modes et référentiels de rémunération.

L'association devra mettre en œuvre les moyens humains et financiers en adéquation avec ses objectifs.

Bien que l'implication des bénévoles soit importante et que le Conseil d'administration se compose de 20 personnes, le temps de travail dégagé par les bénévoles n'est parfois pas suffisant pour suivre la cadence des projets. De plus, il paraît manifeste que C-E-A ne peut pas fonctionner au quotidien avec une seule salariée. Au-delà des objectifs d'action et structurant de C-E-A, l'association devra continuer à se focaliser sur la recherche de nouveaux financements pour les frais de fonctionnement afin de pouvoir, à terme, mettre en place une équipe salariée à temps plein.

L'année 2021 aura été une seconde année de crise sanitaire.

Cette photographie, prise par l'une de nos membres lors du voyage professionnel en Norvège, illustre avec un peu d'humour ce que l'association souhaite dire à toutes ses membres et partenaires 2021 :

Encore merci et nous vous souhaitons d'être en pleine forme

pour l'année 2022 !



CONTACT

C-E-A / Association française des commissaires d'exposition

Association loi 1901
Siège social : 32, rue Yves Toudic
F - 75010 Paris
www.c-e-a.asso.fr
info@c-e-a.asso.fr

Bureau

Jérôme Cotinet-Alphaize – Président
Théo-Mario Coppola – Vice-président
Marianne Derrien – Vice-présidente
Lucie Orbie – Trésorière
Karin Schlageter – Trésorière adjointe
Madeleine Filippi – Secrétaire

Conseil d'administration

Damien Airault ; Jean-Christophe Arcos ; Arlène Berceliot-Courtin ; Fabienne Bideaud ; Marie-Louise Botella ; Raphaële Jeune ; Madeleine Mathé ; Bertrand Riou ; Marie Gayet ; Anabelle Lacroix ; Leïla Simon ; Veronica Valentini ; Francesca Zappia ; Marion Zilio

Coordinatrice générale

Guslagie Malanda